

AUTORISATION D'INTERVENTION DISPOSITIF DE DEGRAFFITAGE

Je soussigné.....

Demeurant à.....

Propriétaire de l'immeuble sis à Bourg de Péage,

au n°

Représentant du syndic de copropriété de l'immeuble sis à Bourg de Péage,

au n°

dûment autorisé, par une délibération de l'Assemblée Générale en date du

.....

Donne pouvoir à la Ville de Bourg de péage de procéder, par ses propres services ou par une entreprise retenue par elle, pour mon (le) compte et sous ma (la) responsabilité (de la copropriété) à l'enlèvement des tags et graffitis apposés sur ma propriété, visibles du domaine public.

Je souhaite que cette autorisation soit :

Permanente

Qui nous permet d'intervenir sans renouvellement de la présente dès réception d'un courrier de votre part nous signalant de nouveaux tags.

L'autorisation permanente peut être révoquée à tout moment par courrier adressé à Mme le Maire. De même, la Ville peut à tout moment mettre fin au service d'enlèvement gratuit visé par la présent autorisation.

Occasionnelle

La surface totale à traiter est de type :

.....

.....

(Préciser notamment si le support a été recouvert d'un vernis de protection anti-tags)

Le dépôt de plainte auprès du commissariat de police a été enregistré le

.....

Cette intervention est réalisée gratuitement. Il est entendu que celle-ci ne comprend que les opérations strictement nécessaires à l'effacement des tags et graffitis et ne saurait constituer une opération de ravalement. D'autre part, en raison du nombre de demandes en cours, nous ne pouvons fixer la date de l'intervention.

Je dégage la Ville de Bourg de Péage de toute responsabilité et renonce à intenter tout recours à son encontre en cas de désordres imputables à l'intervention et, en particulier, aux produits et techniques utilisés. La Ville ne peut garantir le résultat obtenu, ni être tenue pour responsable des dégradations éventuelles du support malgré les précautions prises. Après vérification sur place, la Ville se réserve le droit de refuser d'intervenir sur certains supports.

Je m'engage :

A donner à l'entreprise agissant pour le compte de la Ville ou au service technique de la Ville, toute facilité d'accès à ma propriété pour que l'intervention soit effectuée.

A signer par écrit à la Ville tous problèmes déjà rencontrés lors de travaux antérieurs effectués sur la façade.

Fait àle

Signature